

Geinoz Jean-Denis, Page Pierre-André, Clément Pierre-Alain, Mauron Pierre, Thürler Jean-Pierre, Gobet Nadine, Feldmann Christiane, Etter Heinz, Burkhalter Fritz, Peiry Stéphane, député-e-s		MA4028.11
Décharge de la Pila: de vraies options destinées au Grand Conseil pour décision		DAEC
		Cosignataires: ---
Reçu SGC: 07.06.11	Transmis Dir: 17.06.11*	Parution BGC: juin 2011

Dépôt et développement

ORIENTATION

Sur la base de ce qui a été publié dans la presse, un jour, il faudra assainir la décharge de la Pila. Les chiffres les plus fous ont circulé - on parle d'un montant pouvant aller jusqu'à 250 millions de francs - et nous ne sommes pas prêts à allouer une telle somme qui paraît déraisonnable. En effet, c'est plus que le coût du pont de la Poya.

Un jour, le Grand Conseil sera en présence d'un décret qui fixera l'ensemble des éléments (coûts, manière de faire, surface à dépolluer, élimination des déchets, etc.) et il n'aura de choix que de dire oui ou non.

Lorsque l'on construit une maison, lorsque l'on fait l'achat d'une voiture ou encore lorsque l'on fait de la rénovation, il y a toujours plusieurs options et celles-ci dépendent des finances que l'on a à disposition. Dans le cas qui nous préoccupe, nous souhaitons aussi que le Grand Conseil ait plusieurs options et qu'il puisse décider laquelle est la meilleure tant sur le plan financier que sur le plan de la mise en état. Dans de multiples domaines, il est connu que la réalisation du 80 % correspond à un montant donné et que le 20 % restant représente encore une fois le même montant.

DEMANDE AU CONSEIL D'ETAT

Partant de ces prémisses, nous demandons au Conseil d'Etat, avant de présenter un décret définitif, de présenter au Grand Conseil trois options pour décision, soit:

- une solution "Mini", chiffrée, avec les effets escomptés
- une solution "Midi", chiffrée, avec les effets escomptés
- une solution "Maxi", chiffrée, avec les effets escomptés.

* * *

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).